



Association Saint-Genès-Environnement



Adhérente :

Association Saint-Genès-Environnement
Route du Mont Dore
63122 ST-GENES-CHAMPANELLE
Tél : 06 70 49 46 61
@ : saintgenesenvironnement@gmail.com

A Theix, le 19 décembre 2022

Monsieur Le Préfet CHOPIN Philippe
Préfecture du PUY-DE-DÔME
18 boulevard DESAIX
63000 CLERMONT-FERRAND

Copie : Maire de ST-GENES-CHAMPANELLE
SLVA, Préfecture du Puy-De-Dôme
FNE 63

OBJET : Plainte suite aux nuisances sonores et olfactives / ICPE SLVA

Monsieur Le Préfet CHOPIN Philippe,

L'association Saint-Genès-Environnement a été sollicitée par de nombreux riverains de THEIX concernant des nuisances sonores et olfactives qui proviennent de la laiterie Société Laitière des Volcans d'Auvergne, Installation Classée pour la Protection de l'Environnement à THEIX 63122 Saint-Genès-Champanelle.

En effet, les habitants du village de Theix font face depuis plusieurs jours à une augmentation significative du volume sonore de la laiterie SLVA. Nous avons constaté des nuisances sonores permanentes (bruit de ronronnement métallique important) qui gênent de façon notable la tranquillité des riverains de l'entreprise SLVA.

Concernant les nuisances olfactives, nous constatons depuis plusieurs mois d'importantes nuisances persistantes qui émanent de la Station Epuration de pré-traitement qui appartient à la laiterie SLVA.

Le 14 novembre 2022, lors d'une rencontre avec Madame PICAUD Caroline, responsable exploitation SLVA-LMA, nous avons évoqué la problématique des nuisances olfactives. Madame PICAUD nous a informés qu'une pièce était défectueuse sur la station d'épuration et qu'elle serait remplacée dans les jours à venir.

Force est de constater que malgré le remplacement de cette pièce, nous n'avons pas relevé d'amélioration. Les riverains du bourg de THEIX et du PLAT D'AUZAT subissent de manière permanente et quotidienne les odeurs nauséabondes de la station d'épuration de SLVA.

Conformément au code de la santé publique, nous vous demandons de faire cesser dans les plus brefs délais les nuisances de l'entreprise SLVA qui trouble anormalement le voisinage.

Nous nous en remettons à votre autorité pour intervenir et régler ces problèmes qui nuisent aux habitants de notre commune.

Le 19 décembre 2022, lors d'un entretien téléphonique avec Madame PICAUD, elle nous a indiqué que les nuisances sonores provenaient du roulement d'un agitateur de tank à lait, des démarches vont être entreprises avec le service de maintenance SLVA. L'agitateur incriminé devait être coupé de 21H à 5H du matin.

Nous vous remercions par avance de bien vouloir me faire part de la suite que vous entendez donner à notre plainte.

Veillez agréer, Monsieur Le Préfet, l'expression de nos respectueuses considérations.

Pour l'association Saint-Genès-Environnement

Le Président, Vincent GRANGEON

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'V' followed by a dot and a large, sweeping 'G' that extends downwards and to the right.